

Rapport annuel 2013



Adie Polynésie

Raromatai – Tahiti – Moorea – Australes - Tuamotu



Le microcrédit
pour créer sa boîte



Le mot du Directeur



L'année 2013 confirme les bons résultats constatés en 2012. Avec une centaine de financements de plus que l'année dernière à effectif équivalent et un taux d'impayés maîtrisé à un niveau inférieur à 5 %, le microcrédit accompagné de l'Adie en Polynésie a prouvé sa pertinence dans le contexte économique local.

2013 fut également marquée par un renforcement des partenariats avec les acteurs de la création d'entreprise, permettant ainsi de tisser un véritable réseau d'aide aux petits entrepreneurs polynésiens. Avec le Pays, en s'associant à la réflexion sur l'évolution des aides à la création d'entreprise et en participant activement à l'amélioration du quotidien des micro-entrepreneurs bénéficiaires du RST, notamment via une coopération renforcée avec la Direction des Affaires Sociales . Avec l'Etat, en accompagnant sa volonté de permettre aux polynésiens des archipels éloignées de développer des activités économiques pérennes. Avec l'agglomération de Papeete, via le contrat urbain de cohésion sociale, en renforçant les actions dans les quartiers prioritaires. Avec la Sofidep, en facilitant l'accès à un financement complémentaire. Avec le secteur bancaire, SOCREDO, Banque de Polynésie, AFD et la Caisse des Dépôts, par le refinancement des microcrédits et des aides directes permettant le fonctionnement de l'association. Avec la CCISM et le CAGEST, afin d'offrir un cadre serein pour le développement des petites entreprises ayant besoin d'accompagnement.

2014 est pleine de promesses, le millier de micro-entrepreneurs qui s'est déjà lancé avec le soutien de l'Adie depuis 2009 nous prouve chaque jour qu'on peut créer son entreprise quelque soit sa situation et en vivre décemment, continuons à les soutenir !

Olivier Pôté
Directeur Régional Adie Polynésie

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Pôté', written over a light blue grid background.

Les 3 missions de l'adie

Financer

les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux

Accompagner

les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité

Contribuer

à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit et de la création d'entreprise

L'année 2013 en chiffres

Activité crédit

- Nombre de microcrédits accordés : **435**
- Nombre d'entreprises financées : **424**
- Nombre d'emplois créés ou maintenus : **466**
- Nombre de Prêts d'honneur accordés : **20**
- Nombre de clients actifs : **824**
- Taux d'impayés 2013 : **4,38 %**
- Sommes injectées dans l'économie : **170 305 824 XPF**

Depuis 2009
1224 microcrédits
1593 personnes
accompagnées

Activité accompagnement

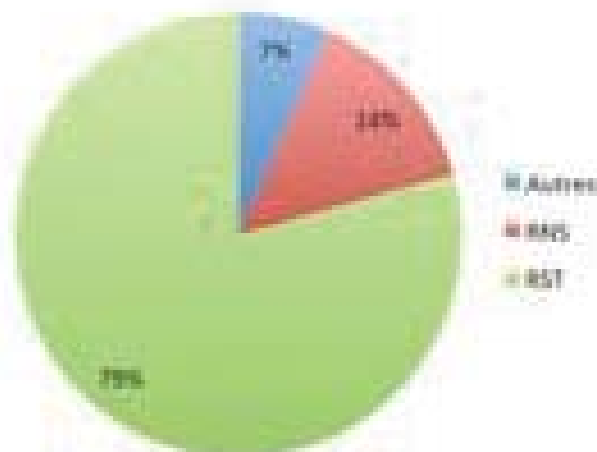
- Nombre de porteurs de projet accompagnés : **564**
- Taux de pérennité des entreprises sur 2 ans : **70 %** ; sur 3 ans : **58 %**
- Taux d'insertion des créateurs¹ : **84 %**
- Nombre de permanents : **11**
- Nombre de bénévoles : **22**

¹ Pourcentage de micro-entrepreneurs en situation d'emploi à la date de l'enquête (créateurs dont l'entreprise est en activité et créateurs dont l'entreprise n'est plus en activité mais qui ont retrouvé un emploi ou créé une autre entreprise) par rapport au nombre total de personnes interrogées

Qui sont les clients de l'adie ?

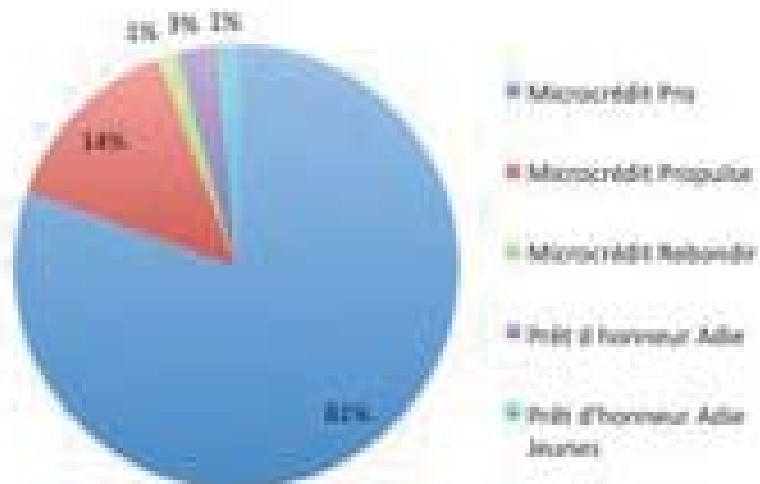
Situation sociale

L'année 2013 se caractérise par une hausse du pourcentage des bénéficiaires de RST parmi les clients de l'Adie, passant de 68 % en 2012 à 79 % en 2013. Cette hausse s'explique principalement par le renforcement des actions avec la Direction des Affaires Sociales et par la mise en place d'actions dans les quartiers prioritaires de l'agglomération de Papeete.



La part des femmes dans les clients de l'Adie est significativement plus importante que parmi les créateurs d'entreprise en général. L'association a renforcé sa visibilité auprès du public féminin en 2013 en étant systématiquement présente aux événements les concernant. Un partenariat a également été initié avec le Haut Commissariat visant à mettre en place une prime à la création à destination des femmes micro-entrepreneuses.

Les types de prêts

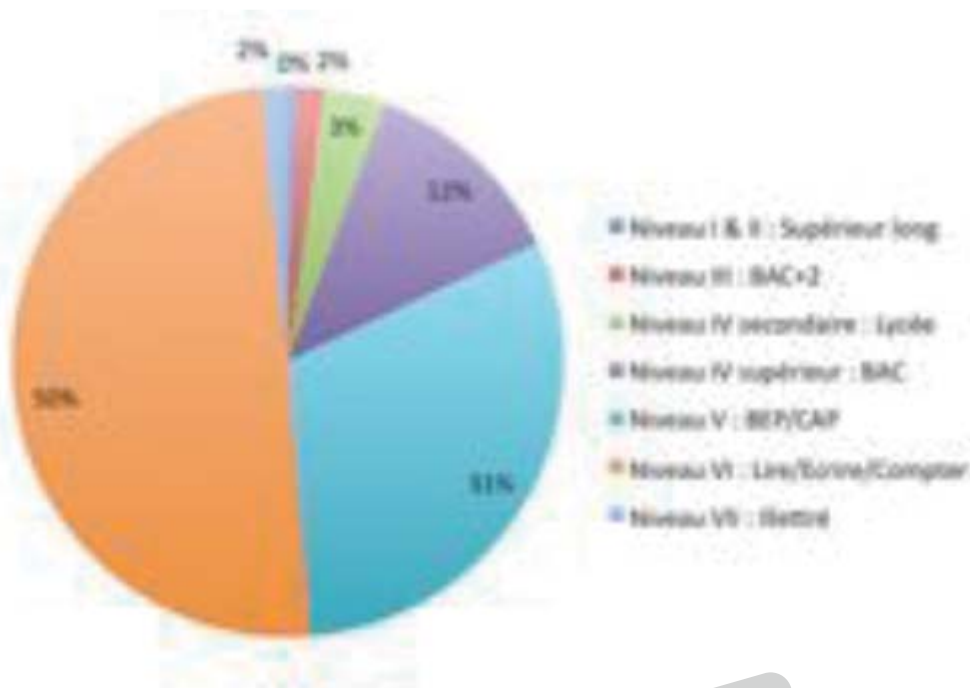
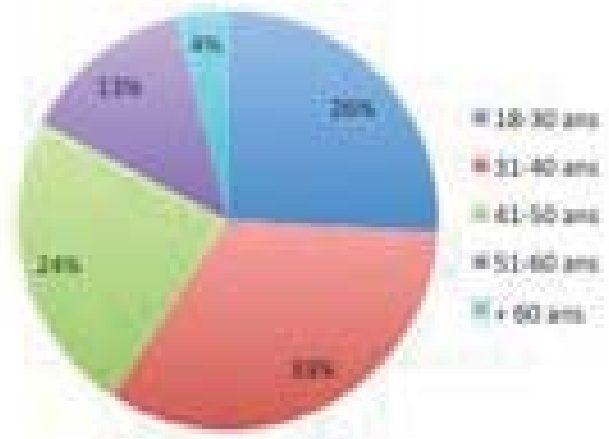


Les microcrédits professionnels, de 10 000 à 715 000 XPF, représentent la majeure partie des financements réalisés. 63 clients ont bénéficié du nouveau produit mis en place en 2013, le microcrédit propulse, d'un montant maximum de 1 200 000 XPF, permettant le financement d'entreprises de tailles plus importantes. 6 microcrédits rebondir (prêt à 0%) ont permis de débloquer des situations de grande précarité. En revanche, seulement une vingtaine de prêts d'honneur ont pu être décaissés, en raison d'un manque de ressources pour ce produit.



Ages et formations

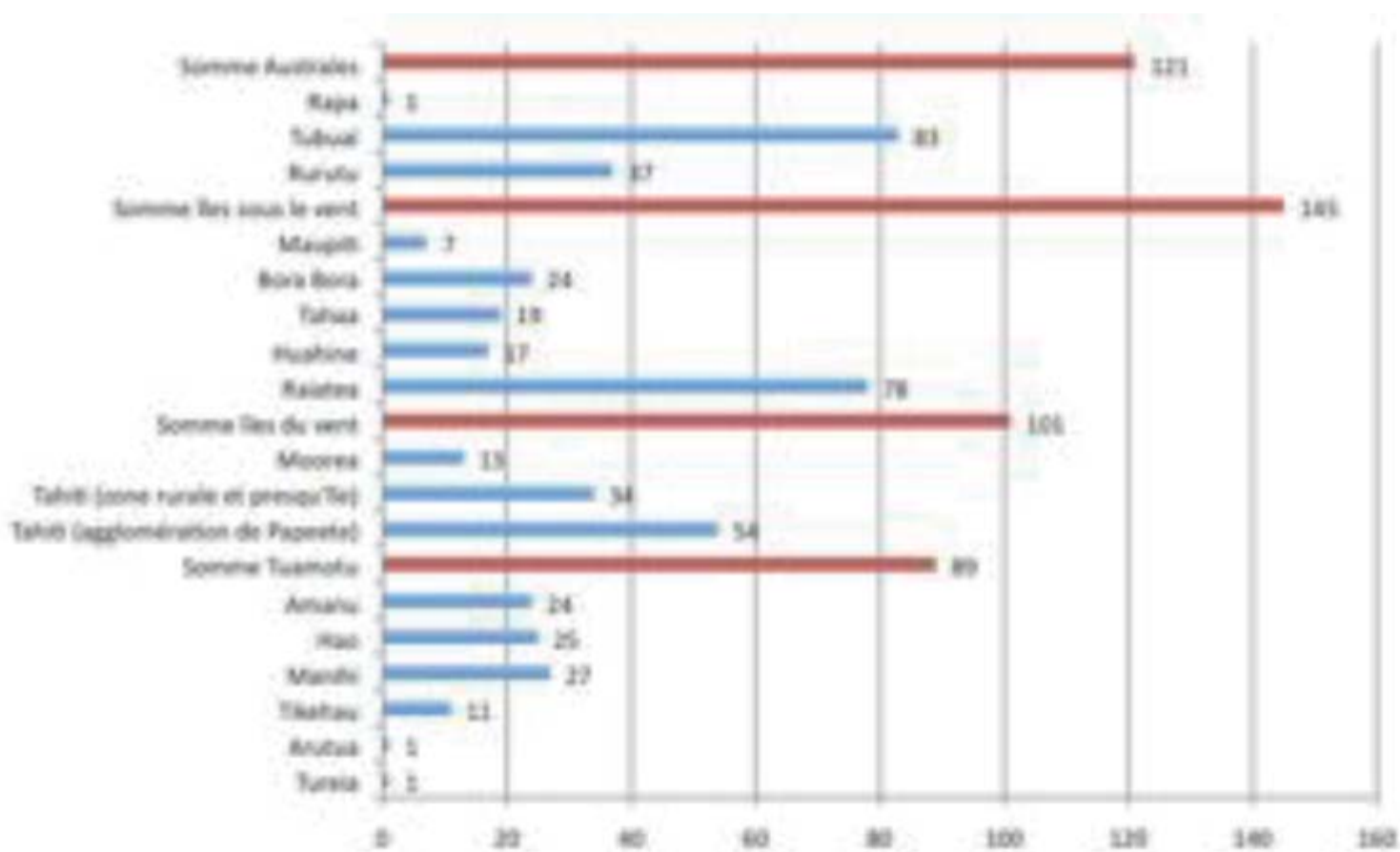
Peu de changements par rapport à 2012, la majorité des clients de l'Adie Polynésie appartient à la tranche 30-50 ans. La part des créateurs de moins de 30 ans reste stable à environ un quart des clients. A noter cependant une hausse des créateurs de plus de 60 ans (18 personnes), principalement situés dans les archipels éloignés, Australes et Tuamotu, qui créent une activité en complément d'une retraite souvent trop faible pour subvenir aux besoins du foyer.



Plus des trois quarts des clients financés en 2013 ont un niveau scolaire inférieur au BAC. Encore plus qu'en 2012, l'Adie Polynésie s'est focalisée sur les porteurs de projets les moins diplômés et les plus éloignés de l'emploi, la création d'entreprise consistant souvent pour eux la seule perspective de développement de revenus. 7 personnes financées ne maîtrisait pas la langues françaises.

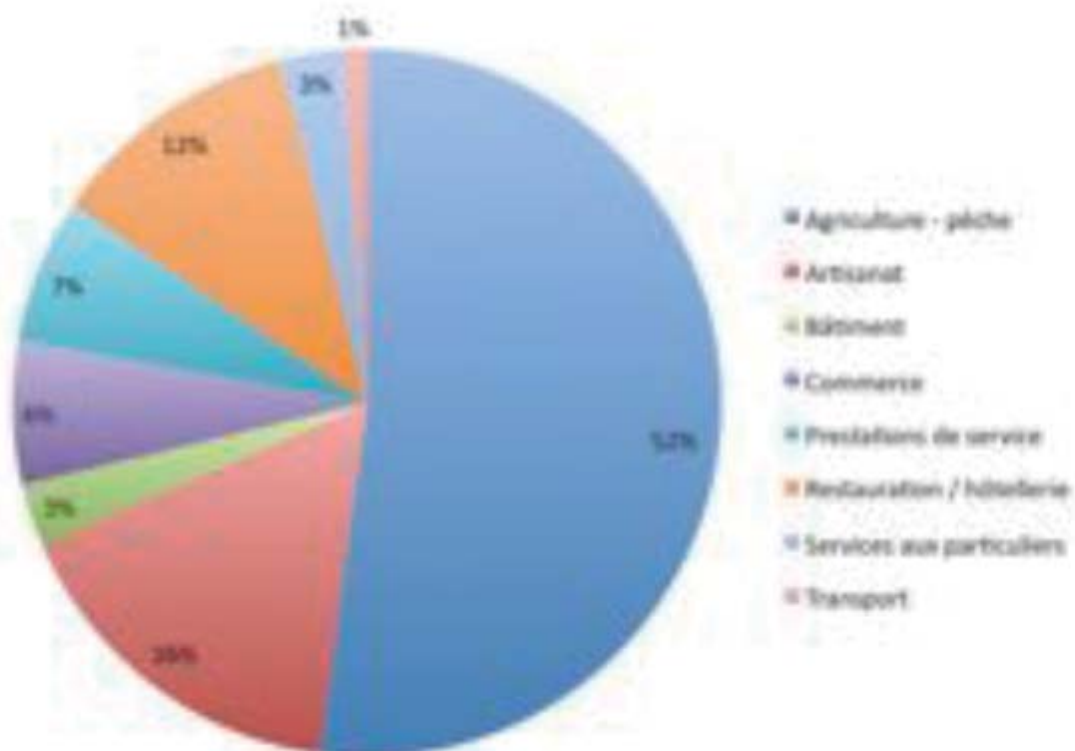
Répartition géographique

Les antennes des archipels, îles sous le vent, Tuamotu et Australes, ont confirmé le fort développement initié en 2012. La demande reste forte sur Tahiti mais les projets y sont souvent moins bien structurés que dans les îles, rendant les interventions de financement plus délicates. Il a été fait le choix en 2013 de renforcer l'accompagnement dans les îles du vent et de temporiser les financements afin d'éviter de créer des situations d'endettement qui mettraient les clients de Tahiti et Moorea en difficulté. Une nouvelle approche amorcée en fin d'année, axée sur une présence terrain plus forte, permettra de relancer les activités de financements dans les îles du vent.



Secteurs d'activité

L'Adie Polynésie a renforcé ses actions auprès du secteur primaire au cours de l'année 2013, principalement via ses antennes des Tuamotu et des Australes. Le secteur primaire se caractérise par des taux de remboursement très bons et une rentabilité avérée des activités. La part des services, de la restauration et de l'artisanat se stabilise mais les créations d'entreprises dans le secteur du commerce baissent, c'est l'île de Tahiti qui est la plus marquée par cette baisse.



Le mot du Président du comité de crédit

Marc, Président régional des comités de crédit en Polynésie française

« Présider le comité de crédit c'est savoir, chaque soir, que l'on a été utile à ceux qui en ont réellement besoin et, chaque jour, que l'on a encore appris...que demander de plus ? Construire l'avenir pour et avec ceux qui, courageusement se prennent en main d'un bout à l'autre du Fenua...que rêver de plus?

Du plus petit des atolls des Tuamotu dans lequel des pêcheurs pourront vivre mieux avec notre aide...aux Australes qui chaque année sèment et récoltent avec ce petit coup de main qu'ils ne trouvent pas ailleurs...en passant par les Îles Sous Le Vent, si différentes, où se développent de si nombreux petits boulots venant compenser le manque d'emplois salariés...ou encore aux Îles Du Vent qui, relevant fièrement la tête, nous présentent des projets parfois improbables quand la crise les prive de milliers d'emplois...

Voilà qui rend humble, mais aussi admiratif devant le boulot de nos conseillers éparpillés, voire isolés et de leurs responsables délégués, forcément baladeurs et si aptes à s'adapter à chaque spécificité régionale... Voilà qui donne envie, avec une telle équipe et une telle "clientèle" de ne jamais arrêter d'œuvrer pour le micro crédit. »



Marc Naulet
Président du comité de crédit



Hiro Tavere
Vice Président du comité de crédit



La mise en place d'un marché sur Hao pour les habitants d'Amanu.

L'Adie Polynésie a organisé sur Hao deux marchés en fin d'année 2013. Ces marchés ont pour objectifs de permettre aux habitants d'Amanu de profiter des débouchés importants offerts par l'atoll de Hao pour commercialiser leurs produits.

Renaud, conseiller Adie aux Tuamotu

« Cette action a pour cadre une démarche de développement économique sur l'atoll d'Amanu dont la population dispose de nombreux produits non disponibles sur Hao mais difficile à écouler sur leur atoll en raison du faible nombre d'habitants. C'est un projet où tous les paumotu sont gagnants, ceux d'Amanu en leur permettant de trouver des débouchés à leurs produits, et ceux de Hao en leur offrant l'opportunité d'acheter des fruits, du poisson et des crustacés peu ou pas présents sur leur atoll. Une quinzaine de personnes aidées par l'Adie sur Amanu a participé à ces deux premiers marchés et les résultats sont très encourageants, nous avons programmé de nouvelles actions avec la population pour 2014, avec l'idée d'ouvrir le marché aux habitants de Hao pour renforcer la coopération entre les deux atolls. Je suis vraiment content de voir réapparaître des échanges entre les atolls des Tuamotu et je souhaite que des actions du même type puissent être développées en 2014 via les nouvelles permanences ouvertes sur Manihi et Tikehau. »



Le partenariat avec la Sofidep

Les prêts complémentaires

L'Adie Polynésie a renforcé en 2013 le partenariat initié en 2012 avec la Sofidep. Les deux organismes ayant constaté qu'une part des personnes sollicitant la Sofidep rencontrait des difficultés à trouver un financement complémentaire auprès des banques, souvent en raison d'un dimensionnement trop faible de leur projet. Parallèlement, une partie des entrepreneurs accompagnés par l'Adie avaient des besoins de financement supérieurs à ce que l'association peut proposer, l'intervention commune avec la Sofidep a permis de débloquer ces situations.

Le mot de la Directrice de la Sofidep

En 2013, la SOFIDEP s'est fixée comme 1^{er} axe stratégique de **se positionner en leader dans et par le développement de ses actions commerciales.**

Ainsi elle a particulièrement développé **son partenariat avec l'ADIE** afin d'accroître les interventions en cofinancement de microprojets que cette association ne peut soutenir seule pour ses bénéficiaires.

12 dossiers ont été financés avec l'ADIE pour un montant de 14 MF, soit 2,3 % du montant de ses interventions dans l'économie.

- La moyenne des prêts SOFIDEP avec l'ADIE s'est établie à 1,2MF
- 76 % des projets ont été portés par le dispositif Prêt Création Entreprise
- 50% des projets financés concernait des créations d'activité
- 59 % des projets étaient des projets implantés aux Australes dont 68% dans le secteur agricole

Le partenariat renouvelé avec l'ADIE en 2013 a démontré son efficacité pour l'initiative et le développement d'entreprise notamment dans les archipels éloignés.



Nelly Tumahai

Directrice Générale de la Sofidep



L'accompagnement délivré par l'adie

Les formations collectives

Les porteurs de projet financés ou non par l'association ont accès aux formations collectives. Ces formations couvrent l'intégralité de la vie d'une petite entreprise, de la conception du projet à son développement en passant par le choix du statut, la mise en place d'une démarche commerciale ou l'optimisation de l'organisation.

L'accompagnement individuel

Les clients de l'adie intéressés par un suivi personnalisé peuvent s'inscrire dans deux parcours différents, le « pas à pas », destiné au moins rassurés, ou « l'adie contact », qui s'adresse à un public plus autonome.

Les prestations spécifiques

L'association propose également à ses clients un ensemble de prestations spécifiques, conseil en marketing, conseil juridique ou encore mise en relation avec des fournisseurs. L'équipe bénévole dispose également de spécialistes en agriculture et en hygiène, qui sont d'un grand secours concernant les aspects techniques et la réglementation de nombreuses activités.



Le mot du Vice Président

Cette année encore, le Pays a souhaité participer au financement de l'ADIE, et ce, malgré de très fortes contraintes budgétaires.

L'ADIE a prouvé, depuis plusieurs années, son efficacité dans le contexte économique particulier de la Polynésie française, en offrant à des « micros entreprises » ou « très petites entreprises », la possibilité d'accéder à des financements pour leurs activités.

La subvention accordée par le Pays en 2013 a contribué à délivrer 436 microcrédits, qui, par effet levier, ont permis d'injecter plus de 170 millions FCFP dans l'économie !

L'originalité de l'ADIE est de couvrir l'ensemble des archipels et d'accompagner les personnes bénéficiaires de ces microcrédits.

Cette Association pour le Droit à l'Initiative Economique est, pour elles, un moyen de retrouver une dignité perdue en même temps qu'une activité rémunératrice.

C'est pour ces raisons que le Pays continue à soutenir financièrement l'ADIE.



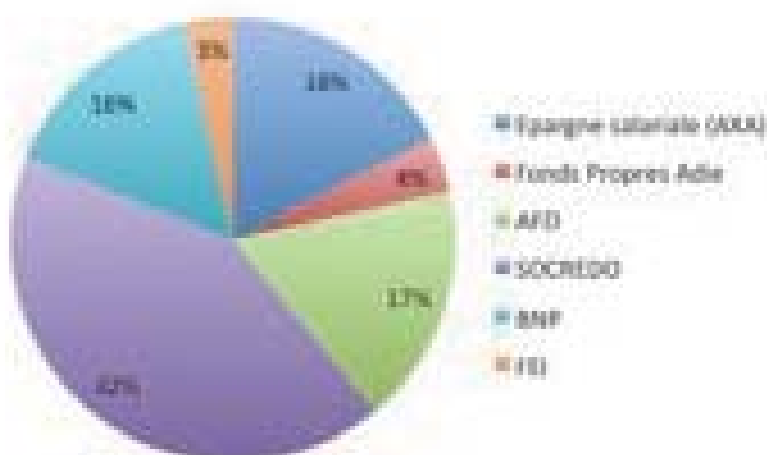
Nuihau Laurey
Vice Président du gouvernement de
Polynésie Française



Les sources de refinancement des microcrédits

Les partenaires de refinancement

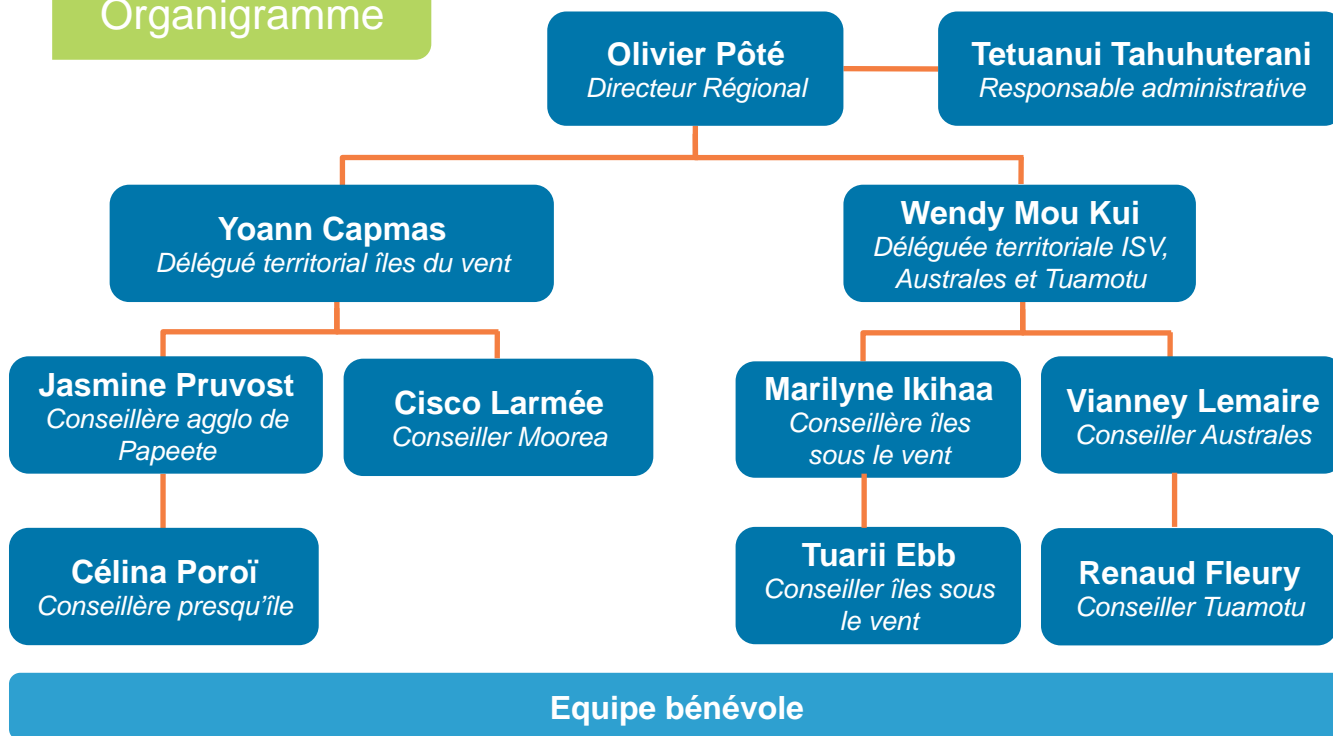
L'Adie réalise peu de prêts sur ses fonds propres et fait appel à de nombreux partenaires pour refinancer ses microcrédits. Elle emprunte notamment aux banques pour re-prêter, la marge réalisée permettant ainsi de couvrir environ 20 % du budget de fonctionnement, les 80 % restant étant financés par le secteur public. Ce système permet d'être très économe en subventions publiques puisque pour 1 franc de subvention perçue, l'Adie Polynésie en injecte plus de 2 dans l'économie locale, sans compter l'ensemble des prestations d'accompagnement qu'elle ne facture pas à ses clients.



Ressources	Montants décaissés
Epargne salariale (AXA)	29 816 120 XPF
Fonds Propres Adie	6 815 371 XPF
AFD	29 667 290 XPF
SOCREDO	71 736 846 XPF
BNP	26 416 115 XPF
FEI	5 854 083 XPF
Total	170 305 824 XPF

L'organisation de l'adie Polynésie

Organigramme



Les implantations

L'Adie Polynésie dispose de 4 antennes basées à Papeete, Uturoa, Tubuai et Hao, ainsi que d'un réseau de permanences lui permettant de couvrir l'intégralité de l'archipel de la Société, une partie des Australes et des Tuamotu. L'année 2013 a vu l'ouverture des permanences de Maupiti, Amanu, Tikehau, Manihi et récemment Raivavae et Rimatara. Les actions ont également été renforcées dans les îles du vent par une présence quotidienne sur la presqu'île et hebdomadaire sur Moorea.



Les partenaires de l'adie Polynésie

Partenaires financeurs



Partenaires bancaires



Partenaires techniques







53 44 23

ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE
Avenue Maréchal FOCH - Impasse Liberty
BP 40558 Fare Tony - 98713 Papeete - Tahiti
E-mail : polynesie@adie.org